



*Syndicat national des personnels d'inspection de la FSU
Contact : Paul DEVIN, 06.82.13.53.66*

Le SNPI-FSU doute des objectifs réels des évaluations nationales et de leur efficacité pour la réussite des élèves

Du fait de leurs missions d'évaluation, les inspectrices et les inspecteurs sont particulièrement attentifs à soutenir la mise en œuvre d'outils permettant d'identifier les difficultés des élèves pour mieux organiser les apprentissages au sein de la classe. Dans cette perspective, le SNPI-FSU ne cesse de demander le développement de formations initiales et continues pour renforcer les compétences professionnelles des enseignants dans ce domaine, la diffusion de ressources et d'outils permettant d'aider à cette mise en œuvre et l'accompagnement des professeurs pour assurer une évaluation centrée sur les objectifs égalitaires de la réussite scolaire de tous les élèves.

C'est malheureusement une toute autre réponse que le ministère a choisi de développer.

Des objectifs ambigus

Le SNPI-FSU ne peut soutenir les ambiguïtés d'une politique qui, s'affichant comme centrée sur les élèves, annonce en même temps les perspectives d'une évaluation des enseignants et des écoles par les résultats. Nous sommes convaincus que les progrès de la qualité du système éducatif s'inscrivent dans la coopération des équipes et la recherche de la mixité sociale et non dans une mise en concurrence destinée à différencier les rémunérations et à classer les écoles. L'histoire des évaluations nationales à l'école française a suffisamment montré les effets désastreux des ambiguïtés d'objectifs assignés aux évaluations pour que nous soyons vigilants à ne pas reproduire des erreurs.

S'il s'agit d'évaluer le système scolaire français, les dispositifs d'évaluation par échantillon ont montré leur efficacité et ne nécessitent aucunement un dispositif généralisé à l'ensemble des classes.

S'il s'agit de doter les enseignants d'outils pédagogiques, les choix sont largement inappropriés.

Une mise en œuvre qui confirme nos doutes

Les remontées de terrain font tout d'abord état de difficultés techniques parfois très coûteuses en temps pour les enseignants. Elles soulignent des erreurs ou des inadaptations qui invalideront certains items. Elles engagent les enseignants dans une procédure technocratique qui est loin de répondre aux enjeux pédagogiques de l'aide aux élèves en difficulté.

Ces remontées témoignent de la pertinence de l'interrogation exprimée par le SNPI-FSU sur l'efficacité réelle de ces évaluations comme outil d'organisation des apprentissages. Elles nous engagent à réaffirmer qu'en matière d'évaluation, le choix ministériel de cet outil national aux visées ambiguës ne répondra pas aux besoins essentiels des enseignants pour lutter contre les difficultés d'apprentissage.

Une autre perspective pour l'accompagnement...

Les pressions exercées sur les inspectrices et les inspecteurs ne se préoccupent que du contrôle de la passation. Alors qu'il conviendrait d'inciter les inspecteurs à engager des accompagnements pédagogiques et didactiques sur les enjeux de l'évaluation dans l'apprentissage de la lecture, l'institution ne semble vouloir les utiliser que pour sommer les équipes enseignantes à mettre en œuvre les injonctions ministérielles.

Une telle stratégie, centrée sur la conformité aux injonctions au prix du sens de l'action professionnelle, n'est pas concevable, ni au vu des missions que nous confie la circulaire de 2015, ni dans la perspective de centrer l'action publique d'éducation sur la démocratisation de la réussite scolaire.